


AGENCE GÉNÉRALE DES COLONIES




L'ILE DE LA RÉUNION



Centre de rayonnement de l'influence française
dans l'Océan Indien.



Conférence faite, le 2 juin 1933,
à l'Institut colonial français,
par M. JULES REPIQUET,
Gouverneur de la Réunion.



MELUN



IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE
1933





L'Ile de la Réunion.

MESDAMES,

MESSIEURS LES MINISTRES,

MESSIEURS,

Mes premières paroles seront pour remercier Monsieur l'Amiral LACAZE de la faveur qu'il m'a faite en m'ouvrant les portes de l'Institut colonial et en m'acueillant dans cette maison, qui est la sienne, en des termes qui m'ont touché à l'extrême.

Grâce en soit respectueusement rendue au Ministre de la Marine, de la Défense nationale, au grand Français, Réunionnais illustre, à qui je dois l'honneur de parler aujourd'hui de son pays natal, la Réunion, devant un auditoire d'élite.

Ma reconnaissance s'adresse, non moins vive, à Monsieur Auguste BRUNET. Votre appréciation si bienveillante de ma carrière, Monsieur le Ministre, est une marque nouvelle d'une amitié ancienne née de notre collaboration, vieille déjà d'un quart de siècle.

Il me plaît de rappeler que vous avez été mon collègue, puis mon chef, dans le Pacifique, à la Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides, colonies que j'ai administrées après vous et dans la même voie, qui était, je l'ai constaté, la bonne.

La guerre d'abord, la politique ensuite vous enlevèrent à l'administration coloniale. En 1924, vous étiez élu député de la Réunion et voici plus de huit ans que nous collaborons de nouveau. Et si, depuis lors, notre « vieille colonie » de la mer des Indes a traversé une période de calme politique, favorable à son activité économique et au développement de ses œuvres sociales, c'est, pour une grande part, à l'entente de la représentation parlementaire et du gouvernement local qu'elle le doit.

L'hommage chaleureux de ma gratitude va aussi à l'éminent et tout aimable directeur de l'Institut colonial, M. GHEERBRANDT, qui a organisé cette « journée de la Réunion ».

En appelant les chefs de nos colonies à *présenter* à une élite métropolitaine les pays qu'ils administrent, l'Institut rend service à la cause coloniale.

Ces chefs, à la fois guides, animateurs et conseillers, dans la haute acception du terme, des collectivités dont ils ont la charge, ne sont-ils pas, mieux que quiconque, documentés sur les territoires qui leur sont confiés, instruits du présent et du passé de leur colonie, éclairés sur la mentalité des habitants par la pratique d'une fonction qui est toute observation, psychologie et action. A la connaissance des choses et des gens ils joignent presque tous une longue expérience coloniale, riche de comparaisons entre les peuples des pays si divers où ils ont servi depuis que, jeunes étudiants, entraînés par la vocation, séduits par « le beau métier », ils sont entrés avec ferveur dans la carrière.

Répondant aux intentions de l'Institut colonial, je vous dirai, ce soir, ce que je sais de l'île de la Réunion que j'administre depuis huit ans passés et que j'aime.

Par 53° de longitude Est et 21° de latitude Sud, entre l'île Maurice à l'Est et Madagascar à l'Ouest, se dresse « l'Eden » de la mer indienne, comme les navigateurs du XVII^e siècle appelaient « la grande Mascareigne ».

L'île Bourbon d'autrefois, devenue « la Réunion », est une terre charmante, au climat tempéré, séduisante entre toutes par ses sites incomparables et la fertilité de son sol, attirante aussi par les qualités de sa population, intelligente, accueillante et polie.

Sous ces dehors attrayants, la structure de cette île est des plus rudes. D'origine « plutonienne », masse volcanique de 2.600 kilomètres carrés, la Réunion surgit au Sud dans l'immensité de l'Océan comme une des bornes du monde : masse trilobée, chaque lobe étant un des trois cirques grandioses et magnifiques de Salazie, Mafatte et Cilaos. Soudés entre eux, ces cirques s'adossent « au piton des neiges », qui les surplombe de ses 3.069 mètres.

Au centre de l'île, de hauts plateaux : les plaines des *Salazes* et des *Cafres* que continuent vers l'orient la *plaine des remparts* et celle des *sables* ; par delà, au Sud-Est, voici le Massif de la *Grande fournaise* avec ses cratères en activité, rougeoyant dans les nuages à plus de 2.500 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Des sommets de l'île descendent, nombreux et rapides, ruisseaux et rivières vers le littoral aux champs de canne à sucre, de manioc et de vanille. Cirques, gorges et ravines boisés, tout bruissants

d'eaux vives, font de ce joli pays de la Réunion un des plus riants qui se puisse voir.

Je vous convie à la visiter, à faire avec moi, par la pensée, le tour de cette île pittoresque, terre haute, aussi variée en ses aspects que différente en ses climats.

Au débarquer, à la *Pointe des galets*, le nouvel arrivant est surpris par le contraste entre l'aridité de l'étroite zone côtière et la luxuriance des « hauts » de la *Possession* et de *Saint-Paul*.

Au premier plan, le sol est ocreux et la flore, celle des bords du Sénégal : cocotiers et jujubiers, aloès et faux gommiers, arbustes épineux ; au second, une symphonie en vert : les champs de canne, de maïs et de géranium s'étagent en une ascension qui ne s'arrête qu'aux nuages.

La *Montagne de Saint-Denis* franchie et le *Cap Bernard* doublé, se déroulent, nuancées, les plaines heureuses de « la partie du vent ». Au souffle des alizés, les cannes ondulent longuement et la voix des filaos s'élève en un accord,

« Pareil au bruit lointain de la mer sur les sables ».

Par les sentiers ou la grand'route, montons vers les plateaux de l'intérieur. A la *plaine des palmistes* et à la *plaine des cafres*, au pied des *pitons* qui jalonnent les crêtes, nous serons en Haute-Auvergne ; un rapprochement avec le Massif central de la France vient à l'esprit et l'illusion serait permise sans une échappée sur la mer. A cette altitude, les plantes tropicales ont à peu près disparu et fait place à celles d'Europe, auprès des fougères arborescentes, voici des platanes et des chênes. Fuchsias, digitales, pâquerettes, aubépine, glaïeuls, rosiers et bégonias sauvages bordent la *grande montée*. En un décor de procession l'escalade se poursuit parmi les fleurs. Elle s'achève devant des touffes d'hortensias bleus qui se marient, en fastueux reposoirs, aux corolles dorées des ajoncs.

On a là une vision du pays des puys et des bruyères, vision, aussi, à la fois douce et austère, de la Bretagne au printemps.

Au rebord du plateau des « *brantes* » et des genêts ; au sortir de la zone des tamarins et des gaïacs, du hameau de *Bellevue*, le regard embrasse, ravi, les grandes pentes qui dévalent entre les boqueteaux et les cultures vers Saint-Pierre et Saint-Louis, vers l'océan et la barre argentée des brisants écumeux.

Le *Piton des neiges* émergeant d'une mer de nuées domine l'ensemble. Devant soi c'est le grand large, la majesté des flots et du ciel. Plus de terre jusqu'au pôle, le bout du monde, l'infini.

Poursuivons notre exploration. Tant de sites plaisants ou sévères nous sollicitent encore : *Mafatte*, la *Roche écrite*, les rivières des *Galets*, des *Pluies*, des *Marsouins*, celle de *Saint-Denis* s'ouvrant de larges brèches dans le roc.

Ailleurs, les abîmes vertigineux du *Bras de la plaine* et de la *Rivière de l'Est* fascinent et retiennent. Le volcan de la *Grande fournaise*, son enclos, ses larges coulées de laves nous attireront. Nous nous approcherons des cratères. Et puis, sur la *Côte du vent*, ce sera une excursion au « bassin bleu », aux défilés prodigieux de la *Rivière du mât* et du *Bras de caverne*, au beau cirque de Salazie et de Hell-bourg, couronné de forêts d'où glissent des cascades et s'épanchent des sources aux noms clairs comme leurs eaux : le *Voile de la mariée*, le *Bras des demoiselles*, la *Roche qui pleure*. Nous verrons dans la *Mare à poules d'eau* se mirer les montagnes et gagnerons par la *Mare à vieille place* le chaos du *Grand-Ilet* qu'égaie le *Bras de fleurs jaunes*, fil d'Ariane en ce labyrinthe.

Au delà des Salazes, Cilaos. La muraille est abrupte. Nous la franchirons et des hauteurs glacées de la *Caverne du four*, le cirque, dans toute son ampleur, apparaîtra. Les plus hauts sommets de l'île l'encadrent, la brume s'attache à ses flancs décharnés par les eaux. Tout ici est grandeur. Merveille le cirque, merveille la vallée tourmentée du *Bras de benjoin* et de la *Rivière Saint-Étienne*, merveille aussi la route — vrai travail de cyclope — qui s'accroche, hardie, aux « remparts » formidables où nichent les fouquets.

Notre pèlerinage aux sanctuaires naturels de la Réunion ne serait pas complet si nous ne faisons, en mémoire de Leconte de Lisle, une pieuse station au bassin de la *Ravine Saint-Gilles* et au *Bernica*.

Mettons nos pas dans ceux du grand homme, « le long de la chaussée et des varangues basses où les vieux créoles fumaient ». Prenons le chemin qu'il a suivi. Rien n'a changé. Le vol des pailles-en-queue

« Comme un flocon de neige égaré dans l'azur »
anime seul encore la retraite aimée du poète, et toujours. . .

« . . . l'eau vive qui germe aux fissures des roches
y fait tinter l'écho de son clair cliquetis. »

Dans ce tour de l'île, la nature vous aura prodigué ses dons, imposé son prestige.

Mais la Réunion vous doit et vous donnera autre chose que des sensations d'ordre plastique. Vous irez chercher dans ses villes des souvenirs humains. Vous y découvrirez ce fonds d'histoire sans lequel un pays, si beau soit-il, serait vide de substance spirituelle, incapable de susciter l'éveil du sentiment et l'émoi intime du cœur.

On a pu écrire, avec quelle vérité ! « En France on respire partout de l'histoire ». Ceci est vrai de la petite France des tropiques ; la Réunion palpite, depuis trois siècles, de vie française.

Dans ses maisons blanches, si calmes, s'écoule, de génération en génération, l'existence familiale des provinces de France. Sereine, la vie, là-bas, se recueille derrière le « barreau » fleuri, sous un toit à la créole ou à l'italienne.

Les villes, particulièrement Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul, portent encore la marque des premiers occupants et le sceau impérissable de la Compagnie des Indes, durable par ses œuvres, fameuse par l'action d'hommes de la taille d'un La Bourdonnais. Dans les campagnes le savoureux patois de Bourbon rappelle le parler des colons d'autrefois.

En ce pays où tout était à créer quand ils vinrent, la trame du passé est faite de l'énergie ingénieuse et patiente de ces fondateurs au bon vouloir tenace.

Cette île, jadis déserte, ils l'ont peuplée, défrichée, cultivée, sillonnée de routes, colonisée en un mot, à la française. Rude tâche et méritoire. En dépit des cyclones, des éruptions volcaniques, contre vents et marées, Bourbon naquit de leur effort.

Dignes d'eux, leurs descendants ont suivi leur exemple. La Réunion, province lointaine, a favorisé l'expansion de la France dans la mer des Indes et colonisé à son tour.

Elle a enrichi le patrimoine de la nation en lui donnant des fils dont la métropole s'enorgueillit : poètes — Parny et Bertin, Leconte de Lisle et Léon Dierx — littérateurs, écrivains, administrateurs et politiques, légistes et juristes, généraux et amiraux, de bons et fiers soldats, un pur héros : Garros.

Dans la guerre, elle a courageusement participé à la défense de la vieille et chère patrie ; dans la paix, elle travaille et produit.

Productions riches et abondantes que les siennes : sucre et rhum, vanille et tapioca, café, essences à parfums, etc. . .

Les parfums sont, avec les fleurs, un autre attrait de cette terre de beauté au charme souverain.

« L'île enchantée », comme l'ont si bien nommée deux écrivains du plus grand talent, Marius et Ary Leblond, qui ont pour leur île natale une filiale tendresse, « l'île enchantée » était, je l'ai dit, inhabitée lorsqu'elle fut reconnue, au xv^e siècle, par des marins portugais.

Après cette découverte, de loin en loin des navigateurs y relâchent. Nul ne l'occupe à demeure, si bien qu'en juin 1638 Goubert, capitaine du « Saint-Alexis », trois-mâts dieppois de 300 tonneaux, armé de 22 canons, peut, sans opposition ni objection de quiconque, en prendre possession au nom de Louis XIII.

Quatre ans plus tard, en 1642, nouvelle prise de possession pour la France par Jacques de Pronis, qui y toucha avant d'aller fonder Fort-Dauphin, à Madagascar.

Son successeur, Flacourt, donnera, par oui-dire, de « la Grande Mascareigne », une description imagée et colorée dont j'extrais ce passage :

« Mascareigne est l'île la plus saine qui soit au monde, où les vivres sont à foison, le cochon très savoureux, la tortue de terre, tortue de mer, toutes sortes d'oiseaux en si grande abondance qu'il ne faut qu'une houssine à la main pour trouver, en quelque lieu que ce soit, de quoy disner. . .

. . . Les estangs et rivières fourmillent de poissons; il n'y a ni serpens, ni insectes facheuses, ni mousquites picquantes.

La terre est très fertile et grasse.

. . . L'air y est très sain, et quoy qu'il y doive estre très chaud, il y est tempéré par des vents frais, qui viennent, le jour, de la mer, et, la nuict, de la montagne. Ce serait avec juste raison que l'on pourrait appeler cette isle un paradis terrestre.

Les eaux y sont pures et très excellentes, lesquelles il fait beau voir tomber le long des ravines des montagnes de bassin en bassin, en formes de cascades si admirables, qu'il semble que la nature les a ainsi faites, afin d'allécher les hommes qui les voient à demeurer dans l'isle. . . »

Récit enthousiaste, certes, mais sincère et, à n'en pas douter, exact.

De colonisation à la Grande Mascareigne il ne fut question que vers le milieu du xvii^e siècle. Son peuplement se fit à partir de 1662. Dès 1649, l'île avait reçu le nom de Bourbon.

Une dizaine de mutins que Pronis avait chassés de Fort-Dauphin y tentèrent aventure, mais leur essai fut de courte durée;

bientôt ils y renoncèrent, emportant cependant du nouvel Eden le souvenir émerveillé qu'en traça Flacourt.

C'est en 1664 que la Compagnie des Indes orientales décida la création d'un établissement à l'île Bourbon, sous la direction d'Étienne Regnault, « commandant » de la nouvelle colonie. Il emmena avec lui 20 colons français, volontaires. D'autres émigrants se joignirent ensuite à ceux-là. En 1675, ils étaient une cinquantaine.

De cette souche provient la génération créole de la Réunion.

Sur son propre fond et avec les éléments d'autre origine introduits ultérieurement — main-d'œuvre africaine et malgache aux xvii^e et xviii^e siècles, travailleurs indous au xix^e, baniens et chinois commerçants — la population bourbonnaise s'accrut rapidement. La Réunion, que l'on pourrait appeler « l'île aux familles nombreuses », compte à présent environ 200.000 habitants.

Dans les quinze dernières années, si l'on s'en tient aux chiffres, aussi précis que possible, des recensements officiels, sa population a augmenté de près de 25.000 âmes. De 173.190 en 1921, elle était de 186.637 en 1926 et de 197.933 unités au dénombrement de 1931.

Voilà qui atteste la prodigieuse vitalité de la race créole, colonisatrice des terres françaises de l'océan indien et par sa fécondité, le plus puissant agent d'influence nationale dans cette partie du monde.

Vers la fin du xvii^e siècle et au début du xviii^e, Louis XIV, poursuivant avec Seignelay la même politique coloniale qu'avec Colbert, mort en 1683, continuait à exiger de la Compagnie des Indes orientales l'établissement de colons aux Iles.

Au nouvel appel de la Compagnie répondirent des fils de famille, nobles ou roturiers.

Des concessions de terres furent accordées à ceux qui se fixèrent à Bourbon; elles formaient des bandes de terrain, longues et étroites, bornées entre elles et allant du « battant des lames » au sommet des montagnes, réserve faite, en bordure de la mer, des pas géométriques, *les pas du roi*.

A ces avantages matériels, octroyés aux colons privilégiés, la Compagnie était en mesure de joindre, en faveur de ceux-ci, des titres honorifiques; c'est ainsi qu'elle avait licence royale d'accorder des lettres de noblesse aux principaux colons ou à ceux qu'elle avait distingués.

De cette attribution des terres par concession naquit, aux îles de France et de Bourbon, la grande propriété — à colonat partiaire

aujourd'hui — et à côté de laquelle la petite propriété s'est lentement formée.

Malgré les efforts de la Compagnie et le bon vouloir de colons laborieux, sobres et économes, notre établissement à Bourbon était encore précaire à la mort de Louis XIV. 1715, terme du plus long des règnes, marquait pour notre colonie la fin d'une période de pénible croissance.

Le temps maintenant était proche du développement des Mascareignes avec un organisateur comme La Bourdonnais.

C'est à Bertrand François Mahé de La Bourdonnais, grand colonial, grand marin, à ses qualités : initiative, clairvoyance, volonté et courage, amour du travail, ardeur à la tâche, que l'archipel dut son essor définitif.

Dès son arrivée, le 5 juin 1735, le nouveau gouverneur général entreprit l'exécution de son projet : faire de l'île de France la base solide de notre action politique et commerciale dans la mer des Indes.

Bourbon, aux rades foraines sans abri sûr mais aux terres fertiles, serait le grenier de l'île voisine; elle l'alimenterait en vivres frais, en « rafraîchissements » comme on disait alors, en bois et provisions de toutes sortes. La population bourbonnaise aurait, à trente-trois lieues marines dans le Nord-Est, un débouché important pour ses récoltes de riz, de blé, de maïs et même pour le bétail qui multipliait sur les « habitations ».

Les colons devaient, à la vérité, compter avec les procédés de vente et d'achat quasi-usuraires de la Compagnie des Indes et les règles étroites en usage, qu'un Conseil supérieur, à la dévotion des directeurs, appliquait rigoureusement. La Bourdonnais réagit contre ces abus. Ne pouvant les supprimer d'emblée sans ruiner son crédit auprès de la Compagnie, il y mit du moins un frein. Il s'attache à réduire les pouvoirs du Conseil supérieur, nommé, par « quartier », un délégué qui le renseignera sur les questions intéressant les habitants. Ce délégué deviendra une sorte de représentant officieux des colons auprès de l'autorité.

La sollicitude du gouverneur s'étend aux esclaves. Il s'occupe de leur nourriture, de leur vêtement, veut qu'ils soient suffisamment et décemment vêtus. Il favorise l'introduction à Bourbon de la main-d'œuvre servile qui, bien traitée, double en dix ans.

La culture du riz, du manioc, de la canne à sucre, du coton, de la cannelle et de l'indigo est encouragée.

Les colons reçoivent des concessions de terre dans la partie méridionale de l'île, jusqu'alors réservée: le « quartier » de la *rivière d'Abord* est fondé avec la ville de Saint-Pierre et son havre.

Le chef-lieu de la Colonie est transféré de Saint-Paul à Saint-Denis.

La Bourdonnais entend que les habitants ne paient à la Compagnie que de justes redevances et des taxes qui ne soient pas vexatoires.

Le commerce a, comme l'agriculture, tous ses soins.

Jugeant que la Compagnie tirera grand profit de la liberté des échanges, le chef de la Colonie substitue au monopole un droit sur les marchandises à l'entrée.

Il crée du papier-monnaie, facilitant les transactions.

Les travaux de route sont activement poussés. Le *grand chemin* prolongé desservira désormais le littoral, de Saint-Paul à Saint-Denis par la *rivière d'Abord* et Saint-Benoît.

Sous la même impulsion s'élèvent fours à chaux et moulins, magasins et dépôts, casernes, batteries et le pont volant de Saint-Denis, débarcadère situé non loin du barchois actuel.

Grand bâtisseur à Bourbon, La Bourdonnais le sera aussi et plus encore à l'île de France.

Il partage son temps entre les deux îles, va, infatigable, de l'une à l'autre. Après deux siècles on y trouve partout encore l'empreinte de son génie.

L'envie et la haine eurent néanmoins raison de La Bourdonnais.

Vous savez ce qu'il advint de lui après sa campagne aux Indes.

Remplacé dans le gouvernement des Iles, en 1746, le vainqueur de Madras ne résigna son commandement que pour être, à son arrivée en France, enfermé à la Bastille.

Méconnaissance des services rendus au pays, ingratitude envers les hommes de devoir retenus au loin par leur zèle à servir l'Etat et trop souvent sacrifiés aux courtisans des petits appartements et aux favoris d'antichambre, injustice déshonorante pour le pouvoir. C'est en cette monnaie que La Bourdonnais fut payé de ce qu'il avait consacré de force intelligente et d'inflexible énergie à la gloire de son roi et de sa patrie.

Ces revers iniques de la fortune, il les subit cruellement jusqu'à sa réhabilitation; traînant ensuite une mourante vie, il en souffrit jusqu'à la mort.

La postérité, plus équitable, à rendu justice à cet « homme d'éminentes qualités et de grandes vertus », pour parler comme Macaulay.

A l'exemple de la métropole, les îles-sœurs ont honoré sa mémoire. La Réunion et Maurice dressèrent, chacune, un monument à celui qui les avait marquées de sa puissante empreinte, au chef qui, pour elles, dépensa sans mesure les ressources de son vaste esprit, l'âme constamment tendue vers le grand devoir qu'il s'était tracé.

Avec La Bourdonnais et après lui, l'île Bourbon eut l'heureuse fortune d'avoir, au XVIII^e siècle, deux autres bienfaiteurs en Pierre Poivre et en Joseph Hubert.

Le premier, voyageur hardi avant d'être l'administrateur que l'on sait, brava, entre autres dangers, les défenses terribles des Hollandais jaloux de leur monopole en Malaisie et rapporta des Moluques aux Mascareignes, des plants d'épices et d'arbres fruitiers de toutes sortes.

Délégué, sous le ministère du duc de Praslin, dans les fonctions d'ordonnateur aux îles de France et de Bourbon, Poivre y « développa à un tel point l'agriculture que l'île Bourbon à son départ avait quintuplé ses productions ».

Il eut pour collaborateur bénévole, au dévouement ardent, le bon et savant Joseph Hubert.

Toute sa vie, Hubert, fidèle à son île natale, ne travailla que pour elle. Ses connaissances, il les mit entièrement à son service. Quelles variétés de plantes n'a-t-il pas introduites à Bourbon ! Giroflier et muscadier, vanillier, cacaoyer, thé, camphrier, arbre à pain, anone et letchi, bancoulier et avocatier et cent autres végétaux utiles sont importés et propagés, le café et la canne améliorés par lui.

Le progrès moral et matériel de la Réunion, l'amélioration du sort de ses habitants occupèrent la pensée de cet homme de bien voué à la science et à la charité.

La colonie s'est souvenue de Poivre et d'Hubert. Elle a placé le buste de ses deux bienfaiteurs sous les ombrages du beau jardin colonial de Saint-Denis. Non loin du miroir d'eau qui reflète les palmiers royaux, l'intendant et le botaniste, tous deux chercheurs de plantes et amis des planteurs, semblent encore observer et rêver.

Grâce au dévouement soutenu, attentif, éclairé, de pareils guides, grâce au travail de colons laborieux et obstinés, l'île était prospère quand la Révolution éclata ; prospère elle resta.

Sans tarder, le peuple adhéra aux nouveaux principes. A son tour l'élite s'y rallia, sous réserve toutefois du maintien de l'esclavage dans la colonie.

La prudence et l'habileté des notables, la sagesse de la population furent telles qu'aucun acte de terrorisme ne marqua la période révolutionnaire. A l'île ci-devant Bourbon, qui devint *l'île de la Réunion*, par décret de la Convention du 13 mars 1793, il n'y eut ni exécutions ni guillotinades.

Le calme à l'intérieur persista avec le premier empire ; la paix ne devait être troublée que par l'ennemi, l'Anglais.

A dire vrai, le groupe des Mascareignes était alors devenu une menace constante pour le commerce britannique. De l'île de France et de la Réunion, baptisée depuis 1806 « île Bonaparte », il sortait souvent des navires français armés en course ; les valeureux marins qui les commandaient pourchassaient les bateaux marchands de nos rivaux, qui allaient du Cap aux Indes, et en faisaient bonne prise.

Aussi l'amirauté anglaise, irritée contre ces corsaires, résolue de s'emparer, coûte que coûte, de l'île de France et de prendre l'île voisine pour base de l'opération qu'elle projetait.

Après deux tentatives de débarquement sans suite durable à Sainte-Rose et à Saint-Paul, elle envoie des forces imposantes, écrasantes serait plus juste, devant Saint-Denis. Au matin du 7 juillet 1810, 21 voiles ennemies paraissent devant les côtes réunionnaises, il en descend des fusiliers marins par milliers.

Le gouverneur, Sainte-Suzanne, n'avait à leur opposer que quelques soldats d'infanterie et des gardes nationaux, en tout 510 hommes.

La lutte, terriblement inégale, fut héroïque ; elle aboutit à une capitulation inévitable. Les honneurs de la guerre furent rendus aux défenseurs de la colonie.

Un mois plus tard, le 13 septembre 1810, comme la frégate anglaise *l'Africaine* croisait dans ces parages avec trois navires de guerre de même nationalité, Bouvet, qui commandait *l'Iphigénie* et *l'Astrée*, les prit en chasse. Il frappa vite et fort. *L'Africaine* hors de combat, Corbett, son commandant, tué, l'état-major et l'équipage décimés, tel fut le bilan de cette journée. Ce haut fait d'armes d'un Réunionnais est inscrit dans les fastes de notre marine ; il effaça, en vue même de Saint-Denis, l'injure faite, quelques semaines plus tôt, au pavillon français.

Pendant l'occupation qui dura cinq ans, jusqu'au traité de Vienne, les Anglais parurent se désintéresser de leur conquête ; ils ne firent rien dans l'île.

Le 6 avril 1815, Bourbon se retrouvait française.

C'est alors que cette île, jusque là colonie exclusivement agricole, devint, avec la grande culture de la canne et la fabrication du sucre, un pays industriel.

Pour la canne, le créole renonça à la culture du blé, abandonna à peu près celle des épices, délaissa vergers et cultures vivrières, réduisit, d'année en année, l'étendue de ses champs de café à tel point que la Réunion n'exporte plus, ou très peu de café « Bourbon ». Et ceci est fâcheux. La diminution constante de la culture du café à la Réunion est d'autant plus regrettable que le contingentement des rhums, avec les avantages correspondants, est de durée limitée. Il conviendrait de s'assurer, dès maintenant, par la plantation de cafés de choix, contre la baisse possible du sucre et la mévente des rhums à la fin de la période du contingentement. Le profit que les planteurs retirent de la canne fait qu'ils voient difficilement leur intérêt véritable, qui est à longue échéance, il est vrai. Et cependant, en beaucoup d'endroits, il serait avantageux, pour l'avenir, de consacrer des parcelles à la culture du café. Le « Bourbon » universellement connu et justement tenu pour un produit de grand cru, aurait, une fois coté, toujours preneur à haut prix. Il serait vraiment désolant qu'il disparût du marché.

C'est en 1815 que Charles Desbassyns fonda au *Chaudron*, près Saint-Denis, la première sucrerie avec un outillage nouveau et les procédés les plus récents qui se substituèrent, un peu partout, au pressoir de bois dit *flangourin*. Comme l'écrivit M. Raphaël Barquissau dans son histoire des Réunionnais, « ce fut une véritable révolution économique ».

De nombreuses usines furent construites.

Celles qui existent, fort bien équipées, dotées des derniers perfectionnements, font grand honneur aux industriels réunionnais.

En 1820 l'île fabriquait 4.500 tonnes de sucre; à présent, elle en exporte, bon an mal an, 50.000 tonnes et plus, le rendement de la campagne de 1932 a dépassé 54.300 tonnes.

Le rhum, produit de la distillation des mélasses, était traité dans les *guildiveries*. Cette fabrication a pris une grande extension dans des distilleries modernes, dont certaines du dernier modèle, comme celle du Gol à Saint-Louis, la plus remarquable de toutes.

En 1819, quelques années après la transformation de l'industrie sucrière à la Réunion, la vanille était introduite dans l'île. Ce fut, après le sucre, le principal produit de la colonisation réunionnaise. Les surfaces cultivées en vanille décuplèrent lorsqu'un esclave,

Edmond Albius, découvrit, en 1840, la fécondation artificielle de la précieuse orchidée.

Dans certaines parties de l'île le manioc avait et a gardé la faveur des planteurs et le tapioca de choix sortant des féculeries du littoral est estimé des consommateurs métropolitains et coloniaux.

Depuis quelques années la vogue, qui persiste, fut aux plantes à parfum, géranium rosat, vétyver, ylang-ylang, dont la distillation alimente la vente rémunératrice des essences employées en parfumerie.

Le développement de cultures riches dans un sol fertile avait fait de la Réunion un pays en pleine prospérité. Vint l'émancipation des esclaves. La Convention l'avait décrétée, mais en vain; la monarchie de juillet la proclama de nouveau, en prescrivant toutefois des mesures transitoires destinées à atténuer la répercussion économique de sa décision. Les tempéraments, prévus ainsi par le législateur de 1845, cédèrent devant la volonté de l'assemblée nationale et, le 27 avril 1848, la République abolissait l'esclavage dans les colonies françaises, « nulle terre française ne pouvant plus porter d'esclaves ».

Acte généreux et nécessaire mais quelles en seraient les conséquences? se demandait Arago, alors ministre de la Marine et des Colonies.

A la Réunion, le commissaire de la République, Sarda Garriga, chargé de l'exécution du décret d'affranchissement, fut admirable de tact, de bonhomie et de fermeté.

Il sut s'imposer aux maîtres et en imposer aux esclaves; il obtint des premiers leur soumission à l'inévitable, moyennant une indemnité, inférieure d'ailleurs à leurs pertes, et des seconds la continuation volontaire de leur tâche comme salariés par contrat d'engagement.

Entre ces intérêts opposés Sarda Garriga, persuasif à souhait, sut éviter des heurts et des conflits. Par son autorité personnelle, faite surtout de bon sens, cette santé de l'esprit, de finesse et d'à propos, le calme régna, l'ordre fut maintenu à la Réunion.

Les noirs gardèrent un tel souvenir de l'émancipateur qu'aujourd'hui encore on entend leurs descendants parler parfois de « papa Sarda ».

Colonie agricole et industrielle, la Réunion ne fut pas que cela.

Centre de civilisation française dans l'océan indien austral, elle rayonna dans cette partie du monde, et si Madagascar est devenu définitivement nôtre, c'est à la Réunion qu'on le doit.

« Colonie colonisatrice », selon le mot si vrai de M. Barquissau, elle le fut, elle continue de l'être. D'esprit aventureux, le créole quitte volontiers son île pour aller au loin chercher fortune, bonne ou mauvaise. Il part avec sa famille. On rencontre partant ce maître-jacques ou, comme on dit à la Réunion, ce *michel-morin* de la colonisation. Il a essaimé à Madagascar, aux Indes, à la Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides où je l'ai vu à l'œuvre, intelligent et habile, travailleur, économe, vivant de peu, presque toujours bon père et bon mari.

Au XVIII^e siècle, Bourbon jouait déjà un rôle important dans l'océan indien. Ses milices y rendirent alors les meilleurs services dans la lutte que la France eut à soutenir aux Indes contre les Anglais. Officiers et miliciens, embarqués sur les vaisseaux du roi ou employés à terre, se dévouaient avec un zèle dont les contemporains se plaisent à témoigner.

En 1746, ils sont sous La Bourdonnais, devant Madras et contribuent largement au succès de l'entreprise; en 1783, on les retrouve faisant de nouveau campagne aux Indes.

Les compagnies des « volontaires de Bourbon » s'illustrent sous d'Estaing, Suffren et Bussy.

Leur commandant M. de Montvert écrivait : « Pour conduire des hommes aussi précieux, il ne leur faut qu'un bon exemple, des soins paternels et que chacun soit assuré d'avoir son lot selon ses œuvres; je suis si satisfait de mes « volontaires » que je les ai adoptés pour mes enfants et que pour les monter comme je désire, je sacrifierais volontiers vingt ou trente mille livres de mon bien et les conduirais, avec plaisir par mer comme par terre et où l'on voudra les employer ».

Les témoignages abondent de la valeur guerrière des volontaires créoles.

Ce sont ces soldats intrépides qui suivent Ripaud de Montauvert jusqu'à Mysore, capitale de Tippoo Sahib, à plus de 1.500 lieues de leur île natale.

Ce sont eux qui ont, aux Indes, le privilège de marcher en tête de la troupe et d'aller au feu les premiers, eux qui, sur mer, montent dans les hunes et de là-haut, par la justesse de leur tir, mettent l'ennemi en déroute, eux enfin qui, ayant battu les Anglais et sauvé deux frégates françaises, obtiennent en 1795, pour leur pays, l'honneur insigne d'un décret de la Convention proclamant que « les habitants de l'île de France et de l'île de la Réunion ont bien mérité de la patrie ».

Au siècle suivant, on vit *renaître* le corps des volontaires pendant les expéditions de Madagascar, ils s'y montrèrent dignes de leur passé.

En 1885, dans la Grande Ile, les volontaires de la Réunion protègent la retraite de l'infanterie de marine, des retranchements de Farafate vers Tamatave et avec nos *Marsouins* tiennent les Hovas en échec.

En 1895, pendant la seconde expédition de Madagascar, ils enlèvent à la baïonnette le poste hova le plus important de la région Nord-Est, celui d'Ambohimarina, à 24 kilomètres de Diégo-Suarez.

Ces faits d'armes des créoles confirmaient et affirmaient l'intérêt que la Réunion prenait à l'occupation de la Grande Ile, depuis longtemps voulue par elle.

Pendant le siècle dernier l'attention des gouverneurs et des hommes politiques de la Réunion avait été constamment dirigée vers la terre voisine.

Mais plus que tout autre, François de Mahy et Louis Brunet, députés de la Colonie, contribuèrent à l'annexion de Madagascar. A la tribune du Parlement, dans la presse, par la parole, le journal et le livre, inséparables dans leur action patriotique, ils préparèrent patiemment, et obstinément, l'opinion publique à ce grand acte de notre histoire coloniale. C'est sur leurs interventions véhémentes, répétées, toujours éloquentes, que l'expédition de 1895, fut décidée.

L'occupation militaire consacra un état de fait : l'installation pacifique, déjà ancienne, des enfants de la Réunion sur les côtes de la Grande Ile.

Vers ces petits planteurs et commerçants créoles, précurseurs de la colonisation française à Madagascar, humbles artisans de cette tâche obscure et magnifique, s'élève aussi notre gratitude.

La présence de ces pionniers en terre malgache fut l'argument déterminant des représentants de la Réunion devant le pays.

Notre « vieille colonie » s'apprête à glorifier François de Mahy et Louis Brunet en dressant leur statue dans leur ville natale. Il n'est pas de plus juste hommage que celui-là, exaltant la mémoire des plus grands parmi les bons ouvriers de l'expansion française dans l'océan indien.

Je disais tout à l'heure que, depuis trois siècles, la Réunion vit d'une vie française.

Inhabitée quand Goubert y aborda et colonisée par des Français venus de toutes parts — Parisiens, Bretons, Briards, Normands, gens de Boulogne, de Calais, de Nevers, etc. — cette île est de-

venue une petite France des tropiques, image si fidèle de la grande, que sans artifice d'imagination, à la Réunion on se croit en France.

Les apports allogènes de l'Inde, de l'Afrique orientale et de Madagascar, se sont fondus dans la masse pour former une collectivité unie et agissante, très française de manières et de sentiments.

Sur le même plan qu'un département français, elle est, comme lui, représentée au Sénat, à la Chambre des députés et a, de même, Conseil général et Conseils municipaux élus au suffrage universel.

Au cours du temps la Colonie, suivant l'exemple de la métropole, s'est outillée, équipée, pourvue de tout ce qu'exige le progrès. Elle peut, sans désavantage, soutenir la comparaison avec une de nos provinces. Son territoire est sillonné de bonnes routes comportant de nombreux ouvrages d'art, tel le grand pont suspendu de la rivière de l'Est; il n'est pas un village ou un hameau, si éloigné, si haut qu'il soit dans la montagne, qui ne soit desservi par un chemin.

Le port de la Pointe des galets et celui de Saint-Pierre, le chemin de fer de Saint-Benoît à Saint-Pierre par Saint-Denis sur 127 k., le télégraphe et le téléphone partout, des cars automobiles postaux pour les centres de l'intérieur à l'écart de la voie ferrée, une station radiotélégraphique puissante à Saint-Denis et un câble sous-marin complètent l'outillage public de l'île.

La Colonie n'a rien négligé non plus pour la diffusion de l'instruction, elle s'impose volontiers de lourdes dépenses à cette fin.

L'enseignement supérieur est donné à l'école de droit de Saint-Denis, l'enseignement secondaire au lycée Leconte de Lisle fondé, en 1818, par le colonel Maingard, l'enseignement primaire dans deux cents écoles.

Il est accordé des bourses aux jeunes créoles bacheliers qui, défrayés en outre du voyage, vont poursuivre leurs études dans les facultés ou dans les grandes écoles de la métropole.

La Colonie fait aussi un effort des plus sérieux dans l'intérêt de la santé et de l'hygiène.

Elle dispose, au chef-lieu, d'un institut de microbiologie, d'un hôpital de cent lits, d'une maternité et d'un service de prophylaxie.

Les municipalités de Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Louis ont, chacune, un hôpital et une maternité.

Le sanatorium de Saint-François, à 650 mètres d'altitude, est affecté à la garnison d'infanterie coloniale.

Des consultations gratuites sont données à Saint-Denis et dans d'autres villes.

Toutes les communes ont des visites régulières de médecins; elles reçoivent gratuitement, de la Colonie, certains médicaments, surtout de la quinine, le paludisme sévissant malheureusement à la Réunion, où il s'est implanté en 1868.

Dans les centres hydro-minéraux de Cilaos et de Salazie, aux eaux justement réputées, le gouvernement local entretient des médecins-résidents. Les sources sulfureuses de Mafatte, englouties sous les éboulis du piton Bronchard, viennent d'être dégagées.

Un service d'éducation physique fonctionne avec succès.

Les sports sont encouragés par des subventions.

S'il a été beaucoup fait pour la santé et l'hygiène, il reste encore à faire: la construction de pavillons pour le traitement des tuberculeux, par exemple et la création d'un centre anti-vénérien s'imposent.

De même que l'hygiène, l'agriculture, le commerce et l'industrie ont toute l'attention des pouvoirs locaux. Au reste, une Chambre de commerce fonctionne depuis 1830 et une Chambre d'agriculture depuis 1839. Ayant, l'une et l'autre, la personnalité civile, elles représentent et soutiennent les intérêts commerciaux et agricoles, qui trouvent aussi un appui dans les syndicats professionnels et la fédération des planteurs.

Une caisse centrale de crédit agricole mutuel vient en aide aux cultivateurs et une station agronomique, supérieurement organisée, aménagée et dirigée par M. André Kopp, distribue des plants, délivre des bulletins d'analyse et dispense de sages et utiles conseils à tous ceux qui le demandent.

La banque d'émission de la Réunion rend, de son côté, de précieux services aux industriels, agriculteurs et commerçants. Elle est actuellement dirigée, de façon heureuse et brillante, par M. Henri Poulet.

Plusieurs autres établissements de crédit ont, comme la banque privilégiée, leur siège à Saint-Denis.

Pays de lettrés, la Réunion a depuis près de 80 ans une société des sciences et arts, qu'est venue doubler en 1913, une académie, compagnies aussi brillantes et savantes l'une que l'autre.

Sa bibliothèque publique contient près de 15.000 ouvrages.

Un muséum d'histoire naturelle fait honneur à la colonie par le nombre, la variété et la présentation de ses collections.

On doit en dire autant du « musée Léon Dièrx », où M. Adrien Merlo, conservateur éclectique et sagace, a groupé avec goût peintures, eaux-fortes, tapisseries, bustes et statues, dons de Marius-Ary Leblond et d'autres Réunionnais amis des arts.

Dirai-je que nous avons, comme partout, des sociétés musicales et de bons concerts, un théâtre, qui s'ouvre aux troupes de passage venues de France, et la radio et le cinéma... parlant.

Des monuments réunionnais, bien peu sont dignes de remarque, à l'exception toutefois de la résidence des gouverneurs, bel et vaste hôtel du XVIII^e siècle avec perron, colonnade et coupole à lanterneau. A citer encore la cathédrale, l'hôtel de ville, les bâtiments de l'administration coloniale et la caserne d'infanterie à Saint-Denis, la mairie de Saint-Pierre et quelques-unes des églises du chef-lieu et des « quartiers ».

A Saint-Denis, à Saint-Pierre, dans presque toutes les villes et aux environs, blotties dans des bosquets de manguiers et de palmistes, apparaissent, au bout d'allées d'hibiscus, de lauriers ou de filaos, de jolies demeures du XVIII^e et du siècle dernier. Près de Saint-Denis, l'une d'elles abrite Abd-el-Krim et sa famille, astreints à résider dans « l'île des rois », comme M. Henri de Busschère a qualifié la Réunion par allusion aux souverains déchus qui y trouvèrent asile. Terre hospitalière aux exilés, elle reçut tour à tour Salima Moinachamba, reine de Mohéli, Ranavalona, dernière reine de Madagascar, Saïd Ali, sultan de la Grande Comore. Les empereurs d'Annam Tanh Taï et Vinh San, devenus citoyens de Saint-Denis, l'habitent encore.

Avant de terminer, je m'excuse de retenir encore votre bienveillante attention, pour exposer brièvement les résultats obtenus dans la Colonie au cours de ces dernières années.

Dans le calme de cette période que nulle dissension politique sérieuse n'a troublée et pendant laquelle l'état des finances locales s'est maintenu satisfaisant, la Réunion, a développé ses œuvres sociales et amélioré son outillage industriel.

Le crédit mutuel agricole a été institué et une caisse régionale créée. La législation sur les accidents du travail est entrée en vigueur. Une caisse d'épargne postale vient d'être fondée. Les subventions aux bureaux municipaux de bienfaisance ont été considérablement augmentées. La loi du 14 juillet 1913 sur l'assistance aux familles nombreuses est appliquée.

Sur son budget, la Colonie a pu consentir, sans intérêt, des avances remboursables aux communes pour leurs entreprises d'adduction d'eau et leurs travaux de vicinalité.

Depuis 1925, l'aménagement du réseau routier a été activement poussé. De nombreux ponts en pierre, fer ou ciment armé, ont été construits dont quelques-uns — ceux de la Grande-Ravine et des Lataniers notamment — sont très importants. L'asphaltage des routes du littoral est en train.

La route de Cilaos est terminée depuis le mois de novembre 1932. Cette voie hardie, qui serpente au fond de gorges grandioses, relie notre principale station thermale au littoral et en facilite l'accès aux malades et aux touristes.

La route de Grand-Fond, remise en état et prolongée, aboutit aux chutes de la Rivière des Marsouins. Près de ces chutes la société hydro-électrique de la Réunion doit édifier une usine centrale pour l'électrification de l'île et le traitement des sables coralliens destinés à la fabrication du nitrate de chaux, si utile à la culture de la canne à sucre. L'établissement d'un chemin au Grand-Bord (Salazie), le balisage d'une piste, de la Plaine des Cafres au Pas de Bellecombe, face au volcan de la Grande Fournaise, la construction de gîtes d'étape facilitent le tourisme.

Le port de la Pointe, que des apports de galets avaient obstrué, est dégagé et entretenu par de puissants dragages. La réfection de la jetée sud de ce port est en cours.

Les bâtiments du lycée Leconte de Lisle, du muséum d'histoire naturelle ont été agrandis, un laboratoire d'analyses et un observatoire astronomique construits à Saint-Denis.

Dans le même temps, les lignes téléphoniques prenaient de l'extension; elles se développent, maintenant, sur plus de 1.000 k. Un poste de téléphonie sans fil mettra en communication Cilaos avec le chef-lieu de la Colonie. La station de T. S. F. de Saint-Denis est renforcée par une ligne de haute tension. La radio-diffusion fonctionne.

Des *cars* automobiles assurent le service des voyageurs et de la poste dans les localités que le chemin de fer ne dessert pas.

Santé publique : L'épidémie de peste de 1926 fut rapidement jugulée par le Dr Arlo. (1)

(1) A noter que la peste, combattue avec vigueur et succès à la Réunion, tend à devenir endémique dans les îles voisines, Maurice et Madagascar.

Les plantations de quinquina de la Grande Ilette de la Rivière des Pluies et de l'Ilette à Guillaume ont été renouvelées et méthodiquement étendues.

Le grand égout collecteur du Butor est refait en partie.

Le service médical a été inauguré, en 1928, dans le Cirque de Mafatte.

Les pouvoirs locaux se sont vivement intéressés à l'agriculture, richesse du pays. Le recrutement de la main-d'œuvre antandroy, la propagande pour la reprise des cultures vivrières, la distribution de semences, la création de jardins scolaires, les travaux de reboisement sont leur œuvre.

L'Administration s'est attachée à la mise au point des règlements sur l'immigration malgache, la législation forestière et celle de la chasse. Elle a obtenu la réorganisation de la Chambre d'agriculture, pourvue désormais de la personnalité civile, et mis à la disposition de cette compagnie le domaine et les bâtiments de « la Providence », où une station expérimentale agronomique a été créée en 1929.

Un bureau officiel d'exportation a été institué. Cet office est chargé d'apposer, après vérification, un timbre d'origine et de garantie sur les produits du cru, dans le but de certifier leur pureté et de maintenir leur bonne renommée sur le marché extérieur.

L'exposition réunionnaise de 1925 a attesté brillamment la variété et la qualité de ces produits d'une île prospère.

La sollicitude de l'Administration et du Conseil général s'est également étendue à l'Instruction publique, comme en témoigne la création d'une école de droit, d'une école manuelle d'apprentissage, de centres de préparation militaire, de sociétés sportives sous la direction du chef de service de l'Éducation physique, et surtout de nouvelles écoles primaires à la charge du budget local. 14 écoles publiques ont été ouvertes depuis 1925. Le lycée de Saint-Denis reçoit 520 élèves, chiffre jamais atteint jusqu'à ce jour.

Il faut enfin signaler à l'avantage de la Réunion qu'elle n'a plus de dette publique en attendant l'emprunt colonial pour lequel elle a souscrit 63.000.000 francs.

En commençant cette conférence j'ai tenté d'évoquer, comme je les vois, les sites pittoresques de notre île lointaine. La nature l'a comblée de ses dons.

Mais que sont les beautés naturelles de la Réunion au prix de sa beauté morale?

Terre féconde que cette colonie qui essaima et porte à travers les océans vers des pays nouveaux le génie même de la France.

Terre charmante que celle où les jeunes filles sont pleines de grâce, les femmes fidèles à leur serment et à leur tendresse, les mères incomparables.

Île bienheureuse où sont en honneur l'hospitalité et les vertus familiales; riche ou pauvre, le foyer y est toujours assez large pour accueillir un parent dans la misère ou l'infortune.

Et comment ne pas s'incliner devant la société bourbonnaise à l'intelligence et au cœur ouverts. Comment ne pas lui savoir gré de cultiver avec soin ces plantes délicates, devenues rares en notre temps: la politesse et la sensibilité françaises, restées vivaces aux confins du monde.

Il n'existe à la Réunion ni particularisme jaloux, ni « insularisme » ombrageux, mais une vie locale concentrée et forte. Par là l'ancienne île Bourbon rappelle, je le répète, une province de la France continentale. A dire le vrai, elle est bien cela.

Non un département — le département n'est qu'une division administrative — mais une province ayant son existence propre, ses traditions anciennes et profondes, son histoire, pas une dépendance mais un morceau vivant de la patrie.

Son riche patrimoine moral et spirituel est éminemment et exclusivement français.

La Réunion reste pour tous ceux qui la connaissent « le cher petit pays », comme, entre eux, les créoles l'appellent.

Si loin qu'elle soit, nous la voyons tout près de nous, nous nous sentons tout près d'elle.

Aussi est-ce de tout cœur que j'envoie, en finissant, notre salut affectueux, le vôtre et le mien, à la petite France lointaine, au « cher petit pays », là-bas.



1939. — MELUN, IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE — A.G.C. 1937
